

# 5 minutes chrono

# 4 | NOVEMBRE 2015

LA LETTRE D'INFORMATION MÉDIA DU GROUPE BPCE



## INNOVATION

### Le Groupe BPCE embarque ses salariés pour un MOOC sur le digital

Ouvert depuis le 2 novembre 2015, ce MOOC (*Massive Open Online Course* pour « cours en ligne ouvert à tous ») s'adresse à tous les collaborateurs des entreprises du Groupe BPCE qui participent à l'aventure\*. Ce programme de formation invite les salariés à se retrouver, l'espace de quatre semaines, autour d'un sujet qui touche profondément leur activité : la transformation digitale. Une manière de s'approprier, par la pratique, un environnement en pleine mutation. Tout au long de la formation, les apprenants seront incités à échanger, débattre et travailler ensemble de manière à s'imprégner des effets sociétaux et économiques de la transformation digitale et à mieux comprendre les enjeux stratégiques du groupe auquel ils appartiennent. « Cette démarche inédite

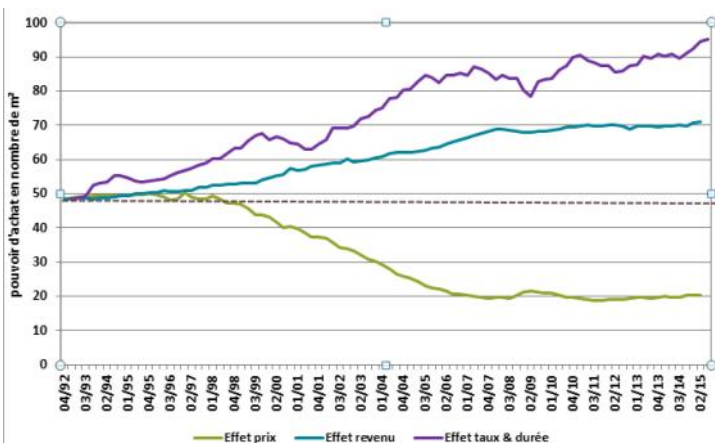
*« être acteur de son développement professionnel »*

visée à accompagner la mise en œuvre de notre plan stratégique et permettre aux salariés de devenir acteur de leur développement professionnel en leur proposant des méthodes et outils de formation innovants dans un contexte de profonde évolution des métiers bancaires », explique Blandine Jamin, directeur développement RH et dirigeants du Groupe BPCE, rappelant l'importance d'acquiescer une culture commune sur ces sujets fondamentaux pour les activités financières. Ce nouveau modèle d'enseignement, plus collaboratif qu'une approche traditionnelle, a été conçu de façon à ce que les participants multiplient les expériences : vidéos, articles, activités sur le forum, quiz... ■

\*31 entreprises dont 13 Banques Populaires, 13 Caisses d'Épargne, Natixis, BPCE et BPCE International

## GRAPHIQUE

### La solvabilité des ménages sauvée depuis plus de 20 ans par des conditions de crédits favorables



« Entre 1992 et 2015, la hausse des prix a réduit la solvabilité des ménages de 60 %, les revenus l'ont accrue de moitié et les taux (et la durée) l'ont multipliée par deux »

**Alain Tourdjman,**  
directeur des études économiques,  
Groupe BPCE

## LE TWEET

« Scotché dans le Pot au Noir ! #AllezBanquePop #Souffle #TJV2015 - <http://bit.ly/1izYzp8> »  
(mardi 3 novembre 2015, 10h50)

@VoileBanquePop  
@GroupeBPCE

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Groupe BPCE renforce sa présence sur les réseaux sociaux et ouvre un compte sur Instagram, la plateforme de partage de photos utilisée par plus de 400 millions de personnes dans le monde. Le compte @GroupeBPCE a été lancé à l'occasion de la *Digital Week* dédiée à ses salariés du 2 au 6 novembre 2015... C'est à cette occasion que les meilleurs clichés des collaborateurs du groupe seront récompensés.

## DÉCRYPTAGE

### Quels facteurs influent sur les placements financiers ?

Les placements financiers, qui intègrent l'ensemble de la collecte des produits financiers y compris les dépôts à vue, dépendent de l'environnement économique, financier, réglementaire et fiscal : le pouvoir d'achat des ménages, l'inflation, la demande de crédits nouveaux, les taux d'intérêts courts et longs, les taux réglementés, l'évolution boursière ou encore fiscale. Cet environnement détermine à la fois les montants globaux et les arbitrages entre les placements financiers.

Pour aller plus loin : [www.lesclespourcomprendre.fr](http://www.lesclespourcomprendre.fr)

## EN APARTE

« Le logement joue un rôle clé, depuis deux décennies, dans la stratégie d'autonomie des français aussi bien pour orienter le destin social de la famille (par sa localisation) que pour se préparer aux enjeux de la longue vie dans une logique avant tout patrimoniale. Cette représentation a été renforcée par l'évolution du prix des actifs: non seulement, lors de la crise financière, l'immobilier est apparu comme l'un des rares actifs assurant la préservation de la valeur des biens mais le patrimoine a aussi pris un net ascendant sur les revenus. »

Alain Tourdjman,  
directeur des études  
économiques, Groupe BPCE

## PRÊTS AU SECTEUR PUBLIC

### La Caisse d'Épargne, au cœur du financement de l'économie locale et régionale



Avec quelque 55 milliards d'euros d'encours de prêts aux collectivités locales et hôpitaux publics (soit 30 % de part de marché) et une production de crédit à moyen et long termes de trois à quatre milliards d'euros par an, la place de la Caisse d'Épargne (et celle de Crédit Foncier et Natixis) sur le marché du financement public n'est plus à démontrer. Destinés à financer uniquement les dépenses d'investissement relatives à l'acquisition d'équipements publics (aussi bien les routes que les écoles, les crèches ou les réseaux numériques), ces prêts, parfois attribués dans le cadre de crédit-bail ou de partenariats publics et privés\* s'inscrivent dans une démarche d'ancrage régional. Pour fi-

« 55 Md€ de prêts au secteur public »

nancer les dépenses au quotidien, les Caisses d'Épargne distribuent plus de trois milliards d'euros par an de lignes de trésorerie. « Les budgets des entités du secteur public sont très règlementés – ils prévoient notamment une interdiction des déficits », explique Jean-Sylvain Ruggiu, directeur du secteur public et des partenariats publics-privés. Les impayés sont donc très rares même s'il existe, bien sûr, des situations difficiles. » Et de rappeler que, contrairement à ce qu'il est souvent écrit, « une collectivité locale ne peut juridiquement pas faire faillite »

\* Les Caisses d'Épargne disposent du fonds d'investissement Mirova - Fideppp (Fonds d'investissement et de développement des partenariats public-privé)

## CONSEIL AUX ENTREPRISES

### Pramex International et Banque Populaire guident PME et ETI hors des frontières



Aussi surprenant que cela puisse paraître, les groupes français détenant au moins une filiale hors de France sont à 95 % des PME et ETI. Pour autant, elles ne sont pas toutes prêtes à franchir le cap, comme le révèle le guide publié par Banque Populaire et Pramex International, la filiale de BPCE International spécialiste du conseil en implantations à l'étranger. Seules 2 % des PME de plus de 10 salariés possèdent une filiale à l'étranger pour 33 % des ETI. Prudentes les PME ? Oui, mais pas fileuses pour celles qui tentent l'aventure: celles qui se lancent ne se limitent pas aux pays frontaliers. Si elles montrent une préférence pour l'Europe, elles s'implantent aussi aux États-Unis, au

« 2 % des PME de plus de 10 salariés ont une filiale à l'étranger »

Brésil et en Chine. Le pari est gagnant : en moyenne, les filiales contribuent à 25 % du chiffre d'affaires de leur maison-mère - les PME seulement exportatrices ne réalisant, quant à elles, que 20 % de leur activité au-delà des frontières. De plus, l'activité domestique s'en trouve dynamisée: le chiffre d'affaires sur le territoire français croît de 13 % sur trois ans, les effectifs en France augmentent d'environ 5 % trois ans après une première ouverture de filiale, et la probabilité de réaliser une innovation dans les deux ans progresse de 11 %. Des chiffres qui s'accompagnent de fiches pays et de cas pratiques pour donner toutes les clés aux entrepreneurs curieux\*

## UNE QUESTION À...



Jean-Baptiste Sarlat,  
responsable  
croissance verte et  
croissance responsable,  
pôle développement  
durable Groupe BPCE

Le marché de l'épargne solidaire enregistre une forte croissance depuis plus de 15 ans. Est-ce le reflet d'une prise de conscience des clients ?

Plus accessible et mieux fléché que l'Investissement socialement responsable (ISR), l'épargne solidaire répond, en effet, à une demande en hausse du grand public en termes de transparence, de traçabilité et de sens sociétal donné à l'argent. Ce marché a aussi bénéficié d'avantages fiscaux et de l'obligation de proposer une offre solidaire dans les gammes d'épargne salariale. Bien que le choix de la solidarité ne se fasse pas au détriment de la rentabilité, l'épargne solidaire ne représente malgré tout que 0,16 % de l'épargne totale des Français. Son succès futur reposera sur le développement de gammes d'épargne 100 % éthiques et d'offres bancaires classiques embarquant une fraction solidaire. C'est le cas des Fonds communs de placements (FCP) inscrits dans les plans d'épargne entreprises (PEE), plans d'épargne inter-entreprises (PEI) ou plans d'épargne retraite collectif (Perco)... qui tirent aujourd'hui ce marché vers le haut. Cette tendance se reflète dans le Groupe BPCE, premier acteur de l'épargne solidaire avec 44 % de part de marché, soit trois milliards d'euros d'encours (livrets solidaires et épargne salariale\*

## LE BAROMÈTRE : L'ÉPARGNE SOLIDAIRE À LA HAUSSE

Baromètre finance solidaire à retrouver sur le site [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)



Chiffres au 31/12/2014 - source: Finansol, zoom sur la finance solidaire

## LA PHOTO DU MOIS

Aymeric Danjou,  
20 ans, pianiste concertiste classique et  
malvoyant (ci-contre)  
et  
Axel Alletru,  
25 ans, ancien espoir du motocross  
français désormais  
nageur de haut niveau,  
paraplégique à 20 ans

étaient tous les deux présents  
dans les locaux du Groupe BPCE en tant  
que grands témoins de la **soirée de  
sensibilisation des dirigeants au  
handicap**, et plus particulièrement, à la  
possibilité de recourir au **secteur adapté  
et protégé**

13 Octobre 2015 - ©Esat des Bellevues



« Sur les 40 millions de personnes en âge d'être actifs, 6 % ont une reconnaissance administrative de leur handicap. Parmi eux, 22 % sont au chômage », rappelle Béatrice Amsellem, directrice générale du réseau GESAT, le réseau national du secteur protégé et adapté, conviée pour l'occasion.

Pour aller plus loin: [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr) ou <http://bit.ly/1H1Rlpg>

## RENDEZ-VOUS



**04 NOVEMBRE** : Publication des  
résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2015



**26 NOVEMBRE** : Présentation 12<sup>e</sup>  
Enquête annuelle de la franchise  
Banque Populaire

**03 DECEMBRE** : Petit déjeuner de  
presse de présentation de l'Observa-  
toire du Commerce de Gros et Inter-  
national Banque Populaire - CGI



**17 NOVEMBRE** : Voyage de presse à  
Metz pour le lancement du dispositif  
de la Caisse d'Épargne en faveur des  
start-up et des entreprises innovantes

**26 NOVEMBRE** : Conférence de  
presse de présentation de la plate-forme  
d'analyse de données financières et  
économiques d'entreprises

## LU DANS LA PRESSE

**Point Banque, 19 octobre 2015**

« La co-entreprise DocOne va apporter des services autour de la production de l'édition digitale sortante et s'inscrit dans la relation digitale avec les clients, avec une évolution très forte prévue dans les années qui viennent. Demain la dématérialisation sera à l'ordre du jour mais aujourd'hui le client a encore du papier. D'où l'importance de l'accélération de la dématérialisation de la relation entre le client et sa banque dans des moments de vie importants afin de ne pas aboutir à une dichotomie entre digital et papier. Le Groupe BPCE mise sur un accompagnement digital de bout-en-bout. »

**Aline Bec**, directeur général adjoint opérations du Groupe BPCE

**La Tribune, 22 octobre 2015**

Avec le rachat de 85 % du Potcommun.fr (et de 100 % d'ici à trois ans), S-Money va se développer sur le marché porteur des cagnottes en ligne. « Racheter une fintech, c'est pour nous la manière la plus rapide et la plus efficace de prendre une place déterminante sur un marché qui est en train de se massifier », décrypte **Jean-Yves Forel**, directeur général du pôle banque commerciale et assurance chez BPCE. [...] Créée elle aussi il y a quatre ans, par BPCE, cette

fintech propose en effet un système d'encaissement mobile pour les professionnels nomades, baptisé Dilizi, un portefeuille électronique pour les étudiants (Izly) ou encore une solution de transfert d'argent par Twitter.

**BFM Business, 22 octobre 2015**

« Les banques créent aussi des start-up, et S-money en est le meilleur exemple. [...] on s'est rendu compte que la plate-forme digitale du Pot Commun plus la solution de S-money, ensemble, cela permettait de faire quelque chose de très complémentaire et de créer un acteur extrêmement compétitif pour intervenir efficacement sur ce marché. »

**Nicolas Chatillon**, président exécutif de S-money

**L'Agefi Hebdo, 22 octobre 2015**

« Actuellement, [les fonds dédiés] sont consolidés dans le bilan et leurs actifs sous-jacents traités au ligne à ligne dans des catégories comptables reflétant les intentions de gestion », explique **Richard Vinadier**, directeur des Comptabilités groupe chez BPCE. Avec IFRS9, « ces actifs seront, a priori, comptabilisés en juste valeur par le résultat », estime-t-il.

La présente e-newsletter et ses contenus sont fournis uniquement à des fins d'information sur l'activité du Groupe BPCE à la presse. Les analyses et opinions mentionnées dans ce document représentent la vision de(s) auteur(s) mentionné(s), à la date mentionnée et peuvent être soumis à changements. Les informations diffusées ne sauraient en aucun cas être interprétées comme un démarchage, un conseil, une offre de services et/ou de produits du Groupe BPCE. BPCE décline en conséquence toute responsabilité : en cas d'imprécision, inexactitude, erreur ou omission portant sur des informations disponibles sur la e-newsletter ; pour tous dommages, directs et/ou indirects, quelles qu'en soient les causes, origines, nature ou conséquences, provoqués à raison de l'accès de quiconque à la e-newsletter, de l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers et/ou de décisions prises sur la base d'une information contenue sur la e-newsletter.

Émetteur : BPCE, 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

Directeur de la rédaction : Sabine Baudin-Delmotte, responsable des relations presse et de la e-réputation du Groupe BPCE

Rédacteurs : Anne-Laure Declaye, Marie de Clercq - Maquette : Gaëlle Yollant